



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et Plan d'action 2011 – 2015: le gouvernement maintient la bonne direction.

Montréal, le 15 mars 2011 - Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) salue l'adoption de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et de son Plan d'action 2011-2015. L'organisme trouve de plus excellente l'initiative de mettre sur pied un comité aviseur sur la gestion des matières résiduelles qui sera présidé par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand.

« Le ministre Arcand démontre, par cette annonce, qu'il entend poursuivre l'application concrète de cette politique ambitieuse, ce qui est une très bonne nouvelle en soi », mentionne Jérôme Normand, vice-président du FCQGED. « Rappelons que cette politique et son plan d'action viennent corriger certaines lacunes de la précédente politique 1998-2008, notamment par les moyens qu'elle met à la disposition des différents intervenants dans le domaine », poursuit-il.

L'annonce de cette adoption vient conjointement avec celle de la création d'un comité aviseur qui aura pour mandat d'alimenter directement la réflexion du ministre Arcand sur différents aspects de la gestion des matières résiduelles au Québec. « C'est très encourageant de voir un ministre formaliser les processus de communication et d'échanges avec les différents intervenants dans le domaine. C'est de cette façon que l'on développe tous une meilleure appropriation des décisions qui seront prises », conclut Guy Garand, administrateur du FCQGED.

-30-

Pour information : M. Karel Ménard (514) 396-2686